



Chère madame, cher monsieur,

En tant que **Fédération** professionnelle des **fournisseurs de systèmes** basés sur l'énergie **solaire**, **Belsolar** offre depuis 1998 une plateforme puissante pour promouvoir les **systèmes d'énergie solaire thermique**, en mettant en particulier l'accent sur les **chauffe-eau solaires**.

Sous l'égide de Climafed, anciennement ATTB, la Fédération belge des technologies climatiques, Belsolar, en tant que **représentante du secteur solaire thermique**, travaille activement avec les différentes parties prenantes, dont les autorités publiques, les architectes, les installateurs, les sociétés d'habitations sociales et les entreprises de distribution d'énergie. Notre plateforme d'information www.InfoChauffeEauSolaire.be fonctionne comme une source fiable d'informations sans marque tant pour les particuliers que pour les professionnels.

Les installations de chauffe-eau solaire sont des systèmes innovants qui utilisent l'énergie solaire pour produire de l'**eau chaude sanitaire** et qui peuvent également contribuer **au chauffage des habitations et des piscines**. Elles se composent de **capteurs solaires** installés sur le toit ou dans un autre endroit ensoleillé, et d'un **réservoir de stockage** pour l'eau chauffée. En intégrant les chauffe-eau solaires dans les immeubles, nous contribuons à un **approvisionnement d'énergie plus durable** et nous **réduisons les émissions de CO₂**.

En **10 points orientés sur l'énergie solaire**, nous lançons dans ce mémoirendum nous lançons un **appel urgent aux autorités belges et régionales, aux partis politiques et autres acteurs politiques** pour **qu'ils continuent à investir dans les systèmes d'énergie solaire thermique**. Ces investissements sont non seulement essentiels d'un point de vue écologique, mais ont également un impact positif sur **l'emploi, le bien-être social** et la **compétitivité** des entreprises belges.

Il est essentiel que vous prêtiez attention à ces 10 points orientés sur l'énergie solaire, ainsi qu'au maintien, voire à l'intensification des mesures de soutien des chauffe-eau solaires. En effet, en dépit du cap d'un million de mètres carrés de surface de capteurs solaires installés en Belgique, **les ventes d'installations de chauffe-eau solaire n'ont jamais été aussi faibles qu'en ce moment**.

Nous vous remercions d'avance de votre attention et de votre engagement.





1. Soutenir la demande de chaleur grâce au solaire thermique

La demande de chaleur pour le chauffage des locaux et de l'eau sanitaire, représente 80 % de la consommation totale d'énergie des ménages. Il est absolument prioritaire de rendre cette demande de chaleur plus durable. Le solaire thermique joue un rôle clé à cet égard. Un chauffe-eau solaire peut réduire la demande d'énergie pour l'eau chaude domestique d'environ 60 %, tandis qu'un système combiné de chauffe-eau solaire, qui assure le chauffage des locaux en plus de l'eau chaude domestique, peut économiser jusqu'à 25 % de la demande totale de chaleur.

2. Donner la priorité au solaire thermique dans la transition énergétique.

Dans la transition énergétique, le solaire thermique est le « fruit à portée de la main ». Bien que trop souvent négligée, c'est l'une des solutions les plus réalisables et les plus rentables, beaucoup plus facile à mettre en œuvre que l'électrification. Le solaire thermique utilise l'énergie produite localement et offre la possibilité d'un stockage local, le tout à partir d'une source d'énergie inépuisable et gratuite. Il ne pèse pas sur le réseau électrique et ne nécessite pas de modifications majeures de l'infrastructure publique existante. En outre, il est facile à intégrer dans les réseaux de chaleur existants à plus grande échelle.

3. Soulager le réseau électrique grâce à l'énergie solaire thermique et aux pompes à chaleur

Combiné à des pompes à chaleur, le solaire thermique présente un double avantage : il soulage le réseau électrique, car les pompes à chaleur n'ont pratiquement pas besoin de fonctionner en été. De plus, cette combinaison augmente l'efficacité et prolonge la durée de vie de l'installation. Comme les pompes à chaleur atteignent leur COP le plus élevé à des températures d'eau plus basses, le solaire thermique s'y prête parfaitement en générant presque 100 % des températures élevées nécessaires à la production d'eau chaude sanitaire en été.

4. Demander la reconnaissance du solaire thermique dans le calcul de la PEB

Le calcul actuel de la PEB sous-évalue grandement les systèmes solaires thermiques. En conséquence, les chauffe-eau solaires ne sont installés que dans 1 % des maisons nouvellement construites, ce qui est très regrettable étant donné le potentiel de neutralité carbone et d'autosuffisance en matière de demande de chaleur pendant 4 à 6 mois par an.



5. Mettre le solaire thermique à l'ordre du jour du PNEC

Dans le PNEC (Plan national énergie-climat) 2023 de la Belgique, le solaire thermique n'est guère mis en avant, alors qu'il peut jouer un rôle crucial dans la transition vers les énergies renouvelables. L'ambition devrait être beaucoup plus grande dans ce domaine, étant donné la possibilité de nous rendre largement indépendants des importations de matériaux et d'énergie en provenance d'autres pays tels que la Russie, la Chine et le Moyen-Orient.

6. Mettre fin à l'inégalité des politiques de TVA pour les chauffe-eau solaires!

La suppression de la règle des 6 % de TVA pour les chauffe-eau solaires destinés aux habitations de moins de 10 ans constitue un obstacle majeur. Elle crée, en effet, des inégalités dans le processus décisionnel, puisque le solaire thermique, l'énergie solaire photovoltaïque (« panneaux solaires») et les pompes à chaleur sont traités de la même manière. Presque toutes les maisons récemment construites (95 %) sont déjà équipées de systèmes photovoltaïques. Les pompes à chaleur et les chauffe-eau solaires sont aujourd'hui envisagés dans les constructions neuves pour renforcer la durabilité. La suppression de la TVA de 6 % sur les chauffe-eau solaires, tout en maintenant cette règle pour les pompes à chaleur, crée une inégalité dans le processus décisionnel.



7. Opter pour l'emploi local et la qualité avec le solaire thermique

Le solaire thermique est à 90 % un produit européen et contribue à l'emploi local. Il y a déjà plus de 1 400 installateurs de chauffe-eau solaires certifiés ResCert en Belgique, et le soutien des fabricants est de haut niveau.

8. Suivez les directives européennes et adoptez toutes les formes d'énergie solaire

Lors de la mise en œuvre du Solar Mandate imposé par l'Europe (directive PEB art. 9a - Énergie solaire dans les bâtiments), il est essentiel que toutes les formes d'énergie solaire soient reconnues et encouragées. Il s'agit du solaire photovoltaïque (PV), du solaire thermique et du solaire PVT (= Photovoltaïque thermique hybride combinant les technologies photovoltaïques et thermiques). Il est essentiel que toutes les formes d'énergie solaire bénéficient d'une égalité des chances en matière de réglementation, comme le décrit également l'Europe : « En soutenant des politiques et des réglementations qui offrent des conditions égales à toutes les technologies solaires et n'en favorisent aucune, les autorités nationales et locales peuvent encourager la solution la plus efficace pour chaque situation. »

9. Réduire les émissions de CO₂ et opter pour le solaire thermique respectueux de l'environnement

Le solaire thermique offre une solution efficace pour réduire les émissions de CO₂ et est l'une des technologies renouvelables les plus respectueuses de l'environnement tout au long de son cycle de vie. Les matières premières sont largement disponibles localement et presque entièrement recyclables.

10. Encourager les investissements dans les chauffe-eau solaires au moyen de primes

La poursuite du système de primes est essentielle. Bien que les chauffe-eau solaires soient nettement plus respectueux de l'environnement et offrent un rendement au mètre carré supérieur à celui des autres sources d'énergie renouvelable, ils entraînent également des coûts initiaux plus élevés pour l'utilisateur. En l'absence d'aide publique, les consommateurs sont plus susceptibles de se tourner vers les énergies renouvelables dont la période d'amortissement est plus rapide, mais dont l'efficacité environnementale est moindre.





Madame, Monsieur,

En tant que représentants de l'industrie du chauffage, nous croyons fermement en un avenir durable et recherchons une coopération efficace avec les décideurs politiques pour atteindre nos objectifs. En travaillant ensemble sur des politiques ciblées, nous pouvons ouvrir la voie à la promotion et au soutien de l'adoption de l'énergie solaire thermique.

Les dix points orientés sur l'énergie solaire expliqués dans ce mémorandum représentent un appel urgent aux autorités belges et régionales, aux partis politiques et autres acteurs politiques pour qu'ils continuent à investir dans les systèmes d'énergie thermique solaire. Comme vous pouvez le lire, ces investissements sont non seulement essentiels d'un point de vue écologique, mais ont également un impact positif sur l'emploi, le bien-être social et la compétitivité des entreprises belges.

Nous sommes prêts à partager notre expertise et nos connaissances et à contribuer de manière constructive à l'élaboration de politiques qui profitent non seulement au secteur, mais aussi à la société dans son ensemble. Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute discussion ou coopération ultérieure.

Cordialement,



Wim Persoons
Président Belsolar

Telefoon: +32 (0)495 206 585

E-mail: info@belsolar.be